

Modalités d'évaluation

Participation (pour tous les séminaires) : la participation régulière et active aux séances des séminaires fait partie de l'évaluation.

Rattrapage (pour tous les enseignements) : toute évaluation insuffisante donne droit à une remédiation suivant les modalités prévues par le règlement d'études et d'examens de la FLSH.

Non reddition de travaux (pour tous les enseignements) : sauf justes motifs, la non-présentation aux exposés et aux examens sur table aux dates convenues, ou la non-remise des travaux écrits pour le délai convenu entraînent un échec (voir Règlement d'études et d'examens, art. 34 et 39).

Enseignements de niveau Bachelor

- **Séminaire d'histoire littéraire**

- 1 exposé oral en cours de semestre (mention Réussi ou Echec).

Répétition en cas d'échec : l'étudiant produit un travail écrit de remédiation, conforme aux consignes données par l'enseignant.

- **Séminaire de pratique du discours critique**

- 1 travail écrit à domicile (commentaire composé) en cours de semestre (noté)

- 1 travail écrit (commentaire composé) sur table en fin de semestre (noté)

La note d'enseignement résulte de la moyenne des deux travaux.

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne fait un nouveau travail écrit sur table (commentaire composé).

- **Séminaire « formes et genres littéraires »**

- 1 exposé oral en cours de semestre (noté)

- 1 travail écrit sur table (noté)

La note d'enseignement résulte de la moyenne des deux travaux (exposé oral et travail écrit).

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne fait un nouveau travail écrit sur table.

- **Séminaire d'analyse de textes**

- 1 examen de 240 minutes en session.

La participation régulière au séminaire et la réalisation des exercices demandés (exposé oral, analyses de textes, lectures) sont une condition *sine qua non* de l'inscription à l'examen.

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne se soumet une seconde fois à l'examen écrit en session.

- **Cours-séminaire de littérature française**

Pour les étudiants de Bachelor, 3^e année :

- 1 mémoire de bachelor d'une vingtaine de pages, consacré à un auteur du corpus ou à un auteur choisi dans une liste de propositions soumises par l'enseignant. La date de remise du mémoire est fixée par chaque enseignant.

La partition régulière aux séances du séminaire et une participation active sont les conditions *sine qua non* pour la remise du travail final.

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne soumet une version revue et amendée du mémoire, ou un nouveau mémoire.

Pour les étudiants de Bachelor, 1^e année :

- 1 travail écrit sur table (90 minutes)

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne fait un nouveau travail écrit sur table.

- **Cours d'introduction à l'histoire littéraire**

- 1 examen écrit de 120 minutes en session

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne se soumet une seconde fois à l'examen écrit en session.

- **Cours « formes et genres littéraires »**

- 1 examen écrit de 120 minutes en session

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne se soumet une seconde fois à l'examen écrit en session.

Enseignements de niveau Master

- **Textes fondateurs**

- 1 examen écrit de 240 minutes en session.

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne se soumet une seconde fois à l'examen écrit en session.

- **Autres séminaires (informations valant pour l'orientation littérature française uniquement)**

- 1 exposé oral ou autre type de présentation en cours de semestre (noté)

- 1 travail écrit à domicile (noté)

La note d'enseignement résulte de la moyenne des deux travaux.

Répétition en cas d'échec : l'étudiant qui n'a pas obtenu la moyenne produit un nouveau travail écrit, conforme aux consignes données par l'enseignant.